

COLLOQUE

RÉDUCTION COLLECTIVE DU TEMPS DE TRAVAIL **V** **S** TÉLÉTRAVAIL

QUELLES PERSPECTIVES POUR LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS ?

MERCREDI 4 MAI 2022 DE 9H30 À 12H30

La réduction collective du temps de travail, la RCTT, est une revendication historique du monde du travail et une priorité pour la FGTB wallonne.

Aujourd'hui, la crise sanitaire a généralisé une autre manière d'organiser le travail et le temps consacré à celui-ci : le télétravail. Ce dernier concerne désormais un nombre important de salariées et salariés, du privé comme du public.

On peut dès lors s'interroger : le télétravail va-t-il devenir la nouvelle manière d'organiser son travail et de concilier ses vies, professionnelle et privée ? Que peut-on attendre de cette nouvelle forme d'adaptabilité en tant que salarié.e ou syndicaliste ? La revendication de la RCTT va-t-elle est mise aux oubliettes ?

La question essentielle du travail, de ses conditions, de son sens, de ce qu'il est et représente est-elle évincée au profit d'une nouvelle forme de flexibilité ?

Lors de cette matinée de colloque, le CEPAG, en collaboration avec la FGTB wallonne, vous propose de réfléchir à ces éléments et d'en débattre avec nos intervenantes et intervenants.

PROGRAMME

- 9h00** Accueil
- 9h30** *Introduction politique et syndicale*
Jean-François Tamellini,
Secrétaire général FGTB wallonne
- 9h45** *Réduction du temps de travail : quels possibles ?*
Bernard Conter, Politologue,
Chercheur à l'IWEPS
- 10h20** *Ce que la RCTT nous dit du syndicalisme*
Bruno Bauraind, Économiste,
Secrétaire général du Gresea
- 10h55** Questions-réponses
- 11h15** Pause
- 11h30** *Télétravail : management et outils de contrôle pour plus de subordination ?*
Danièle Linhart, Sociologue
- 12h10** Questions-réponses
- 12h30** Conclusions par **Anne-Marie Andrusyszyn**,
Directrice du CEPAG & fin des travaux

Adresse du jour : Espace Solidarité, rue de Namur 47, 5000 Beez | Infos et inscriptions : cepag@cepag.be | 081 26 51 56